

RÉGNIER (LOUIS)

Châl. 1860

Notre Société et le Groupe de Nevers viennent d'éprouver une nouvelle perte dans la personne de notre camarade Régnier Louis, décédé à Decize (Nièvre) le 15 novembre dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 18, en présence d'une très nombreuse assistance composée de ses amis de la localité et des environs, ainsi que d'une délégation d'Anciens Élèves de nos Écoles, qui avaient tenu à présenter à sa veuve éplorée, à ses fils et à sa famille les regrets et les sentiments de haute estime que tous professaient pour cet homme de bien, aussi modeste que bon.

Le cercueil disparaissait sous les fleurs et les couronnes déposées par sa famille et ses nombreux amis. La couronne de notre Société, parvenue dès la première heure, a été reçue par la famille qui a été particulièrement sensible à cette manifestation du souvenir amical.

Régnier était entré à Châlons en 1860. A sa sortie, en 1863, il entrait en qualité de dessinateur aux usines du Creusot. Son caractère, sa conduite et ses aptitudes au travail lui acquirent bientôt la confiance de ses chefs ainsi que l'estime et l'amitié de ses collègues. Trois ans plus tard, la nostalgie du pays natal et l'amour de sa famille lui faisaient abandonner l'industrie pour se fixer à Decize, au milieu des siens, et y fonder la maison qu'il sut toujours diriger d'une façon intelligente et ordonnée, avec droiture et la plus scrupuleuse honnêteté.

Nous ne pouvons que nous associer, en le reproduisant, au souvenir ému que lui décerne, en ces termes, un de ses amis, dans le *Journal de la Nièvre* du 21 novembre 1905.

« Encore un homme de bien qui vient de disparaître. M. Louis Régnier, agent général d'assurances à Decize, succombait, mercredi dernier, aux suites d'une attaque de paralysie. Ses obsèques, très solennelles, ont eu lieu, le samedi 18 novembre, en l'église Saint-Aré de Decize, au milieu d'une affluence considérable et recueillie de parents et d'amis.

» Le deuil était conduit par ses fils, M. le Dr Henri Régnier et M. Maurice Régnier, agent général d'assurances, auxquels de nombreux témoignages de sympathie ont été offerts.

» Outre le nombreux clergé, une délégation des Anciens Élèves des Arts et Métiers offrait, par sa présence, un dernier hommage d'affection à cet ancien condisciple qui était un de ceux qui savent rester fidèles, malgré tout, à leurs convictions comme à l'amitié.

» Tous, amis et pauvres, auront un pieux souvenir pour celui qui a passé en faisant le bien. » A. C. »

Nous nous permettrons d'offrir à sa digne compagne, à ses fils et à sa famille si cruellement éprouvés, l'expression de nos vives et respectueuses condoléances et l'hommage de notre profonde sympathie.

La Commission régionale.